

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CFTC DU JURA

76 Rue Saint Désire
39000 Lons le saunier

ETAT FINANCIER COMPTABLE 2024

il comprend :

- le compte de résultat synthétique
- le Bilan synthétique
- une annexe

CFTC UNION DEPARTEMENTALE DU JURA

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Soldes N-1 au mois

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		70
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	4 619	6 050	Subventions d'exploitation	1 976	678
Impôts, taxes et versements assimilés			Reprise sur amort., déprec. et prov.		
Rémunération du personnel			Produits cessions immo. incorp. et corp.		
Charges sociales			Autres produits	5 462	6 647
Dotations aux amortissements			PRODUITS FINANCIERS	60	150
Dotations aux provisions					
Valeurs compia. immo. incorp. et corp. cédé...					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	4 619	6 050	TOTAL (I)	7 499	7 545
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	4 619	6 083	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	7 499	7 646
BENEFICE OU PERTE	2 879	1 564			
TOTAL GENERAL	7 499	7 646	TOTAL GENERAL	7 499	7 646

CFTC UNION DEPARTEMENTALE DU JURA

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Soldes N-1 au mois

Hors brouillard

Hors simulation

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N				N-1		PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :									
Immobilisations incorporelles							Capitaux propres		
Immobilisations corporelles	325	325	360	360	360	Capital	13 187	13 187	
Immobilisations financières	360		360			Ecart de réévaluation			
TOTAL I	685	325	360	360	360	Réserves :			
Actif circulant :						- Réserve légale			
Stocks et en-cours (autres que marchandises)						- Réserves réglementées			
Marchandises						- Autres			
Avances et acomptes versés sur commandes						Report à nouveau	(4 168)	(5 732)	
Créances :						Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 879	1 564	
Clients et comptes rattachés						Subventions d'investissement			
Autres						Provisions réglementées			
Valeurs mobilières de placement						TOTAL I	11 898	9 019	
Disponibilités (autres que caisse)	11 538		11 538			Provisions pour risques et charges (II)			
Caisse						Dettes			
TOTAL II	11 538		11 538		8 659	Emprunts et dettes assimilées			
Charges constatées d'avance (III)						Avances et acomptes reçus sur commandes			
TOTAL GENERAL (I+II+III)	12 223	325	11 898	9 019	9 019	Fournisseurs et comptes rattachés			
						Autres			
						TOTAL III			
						Produits constatés d'avance (IV)			
						TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	11 898	9 019	

ANNEXE

Méthode générale :

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions législatives en vigueur.

L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CFTC DU JURA a établi ses comptes en respectant les règlements en vigueur afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Informations relatives au bilan.

L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CFTC DU JURA n'a aucun stock disponible.

Le solde bancaire créditeur est de : 11538.44 euros au 31 décembre 2024.

Dettes :

L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CFTC DU JURA n'a pas de dettes.

Informations relatives au compte du résultat.

Charges : Les transferts de charges ont été réaffectés sur les comptes concernés

Tableau des ressources

L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CFTC DU JURA reçoit directement par virement de la Confédération les quotes-parts départementales des parts mensuelles lui revenant sur les cotisations syndicales :

- Cotisations reçues : + 3736.70 euros
- Reversements des cotisations : -2999.44 euros
- Subventions : + 2976.42 euros
- Produits financiers : +60.00euros
- Total : + 3773.68euros

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

CREANCES ET DETTES :

Les créances correspondent à des remboursements de frais liés à la participation à diverses réunions non encore encaissées.

Les dettes correspondent à des factures dont le prélèvement effectif sera réalisé en Janvier 2025.

DISPONIBILITES :

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles en banque.

CHARGES ET PRODUITS :

Les charges et produits sont comptabilisés en fonction de l'exercice auquel ils se rattachent.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Arrêté par le Bureau, validé par le Conseil de l'Union Départemental des Syndicats CFTC du JURA du 21/05/2025.

Fait à LONS LE SAUNIER, le 18/06/2025

Le trésorier

Eric Escoffier